

Par courrier et par télécopieur : 644-8222

Québec, le 30 mai 2003

M. Hervé Châagnier
Ministère de l'Environnement
Édifce Marie Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane.

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20, 21 et 22 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

À votre connaissance, le ruisseau Petit-Bras a-t-il déjà subi un débordement ? Si oui, quelle était son ampleur ?

Allez-vous exiger, en référence à l'article 14 du Projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles, des études supplémentaires et des essais de pompage pour caractériser la nappe captive ?

En référence au document (DB9) que vous avez déjà déposé à la commission concernant la problématique des lieux d'enfouissement sanitaire, pourriez-vous également fournir les données relatives aux MRC situées dans la région de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine ? (capacité autorisée des lieux d'enfouissement sanitaire, capacité résiduelle, quantité annuelle, durée de vie utile, traitement des lixiviat).

La deuxième partie de l'audience publique, consacrée à la présentation des opinions sur le projet, débutera le 17 juin prochain à Matane. Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, dans les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Une réponse rapide de votre part serait donc appréciée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission